

C'est officiel!

« *C'est officiel !* » comprend ce mois-ci, outre l'annonce d'une admission parmi les candidats officiels au diaconat permanent (I), les nominations de personnes physiques (II), des informations concernant d'une part l'incardination dans le diocèse de sa retraite professionnelle d'un diacre permanent ayant autrefois servi en Berry (III) et l'ordination récente au ministère presbytéral d'un Berrichon d'origine (IV) et d'autre part un rappel de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et la Congrégation pour le Clergé sur les recherches généalogiques des Mormons à partir de nos registres de catholicité (V).

« *C'est officiel !* » se conclut par un mot du Vicaire général.

I/ Admission parmi les candidats au diaconat permanent

M. François-Joseph BILLOD a été appelé officiellement comme candidat au ministère de diacre permanent, au titre du diocèse de Bourges, par S.E. Mgr Armand MAILLARD en l'église Saint-Martin de Valençay le dimanche 10 juin 2018.

II/ Nominations

À compter du 1er septembre 2018 :

Province ecclésiastique de Tours

M. l'Abbé Olivier DEVAUX suivra à partir de novembre 2018 la formation proposée par Chemins d'Humanité, « Formation économique pour ministres ordonnés », sur proposition de S.E. Mgr Armand MAILLARD. Il garde ses autres missions.

M. l'Abbé Bertrand GODEFROY est nommé membre de l'Équipe provinciale responsable de la formation des prêtres à l'accompagnement spirituel, sur proposition de S.E. Mgr Armand MAILLARD. Il garde ses autres missions.

M. l'Abbé Marie-Laurent MOUROT suivra durant deux ans la formation provinciale des prêtres à l'accompagnement spirituel, sur proposition de S.E. Mgr Armand MAILLARD. Il garde ses autres missions.

M. l'Abbé Emmanuel SOULY suivra durant deux ans la formation provinciale des prêtres à l'accompagnement spirituel, sur proposition de S.E. Mgr Armand MAILLARD. Il garde ses autres missions.

Diocèse

Mission étudiante catholique

M. l'Abbé Éric VINÇON est nommé prêtre référent de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges. Il garde ses autres missions.

S.D.C.C.- E.J.A.

Mme Véronique PICOT est renouvelée dans sa mission de Responsable du Service Diocésain de la Catéchèse et du Catéchuménat des enfants, des jeunes et des adultes (S.D.C.C.-E.J.A.), pour une durée de trois ans.

S.D.V.

M. l'Abbé Loïc JAOUANET est nommé Responsable du Service Diocésain des Vocations (S.D.V.). Il garde ses autres fonctions.

Le Révérend Père Gabriel NAIKOUA msc est nommé prêtre référent de l'équipe CCFD de l'Indre, avec l'accord de ses Supérieurs. Il garde ses autres fonctions.

Formation des chrétiens - Pastorale liturgique et sacramentelle

Mme Vanina ROSA est nommée Responsable de l'Équipe de Pastorale liturgique et sacramentelle, Équipe qui intègre le pôle Formation des chrétiens du diocèse.

M. l'Abbé Patrick GUINNEPAIN est nommé prêtre référent de l'Équipe de Pastorale liturgique et sacramentelle (Canon 517 § 2). Il garde ses autres fonctions.

Servants d'autel

M. Patrice LEMARÉCHAL, diacre permanent, est nommé Responsable diocésain des Servants d'autel. Il garde ses autres fonctions.

Pastorale en monde rural

Mme Marie-Thérèse MARTIN est nommée Responsable de la Pastorale en monde rural.

M. Antoine GANGNERON, diacre permanent, est nommé Accompagnateur de la Pastorale en monde rural. Il garde ses autres fonctions.

Pastorale des migrants

M. l'Abbé Jean-Victor MIAKA NZABA, prêtre *fidei donum*, est nommé prêtre référent de la Pastorale diocésaine des migrants (Canon 517 § 2), avec l'accord de son évêque S.E. Mgr Louis PORTELLA MBUYU, évêque de Kinkala (République du Congo). Il garde ses autres fonctions.

Pastorale de la santé

Le Révérend Père Christian BAZEBIMIATA m. i. est nommé membre de l'Équipe diocésaine de la Pastorale de la santé, avec l'accord de ses Supérieurs camilliens. Il garde ses autres fonctions.

Doyenné de Vierzon-Sologne

M. l'Abbé Olivier CRESTOIS est nommé curé des paroisses de Vierzon, Notre-Dame de la Fraternité (Lury-sur-Arnon) et Sainte-Anne (Graçay). Il réside au presbytère de Vierzon. Il garde ses autres fonctions.

Le Révérend Père Christian BAZEBIMIATA m. i. est nommé vicaire paroissial des paroisses de Vierzon, Notre-Dame de la Fraternité (Lury-sur-Arnon) et Sainte-Anne (Graçay), pour une durée de deux ans, avec l'accord de ses Supérieurs camilliens.

Doyenné Val d'Aubois Dunois

Le Révérend Père Léopold GOGA o.p. est reconduit pour une année dans son office de vicaire paroissial pour les paroisses du Val d'Aubois (La Guerche-sur-l'Aubois), Saint-Étienne (Nérondes), Sancoins et Sancergues, avec l'accord de ses Supérieurs dominicains. Il garde ses autres fonctions.

Doyenné de Brenne-Touraine

M. l'Abbé Loïc JAOUANET est nommé doyen (Canon 555) du Doyenné de Brenne-Touraine.

M. l'Abbé François-Valentin COLY, prêtre *fidei donum*, est nommé prêtre en ministère de disponibilité pour les paroisses de la Nativité (Buzançais), Notre-Dame (Châtillon-sur-Indre) et Mézières-en-Brenne, avec l'accord de son évêque S.E. Mgr Paul-Abel MAMBA DIATA, évêque de Ziguinchor (Sénégal). Il réside à Buzançais.

Paroisse Saint-Vincent en Champagne Berrichonne/Basilique N.-D. du Sacré-Cœur

Sur proposition du Révérend Père Mario Absalón ALVARADO Tovar msc, Supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun :

Le Révérend Père Sebastian RAYAPPAN msc est institué recteur du sanctuaire Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun, conformément aux canons 147 et 557 §§ 1-2 du *Code de droit canonique*. Il demeure prêtre en ministère de disponibilité pour la paroisse Saint-Vincent-en-Champagne-Berrichonne. En outre, il est nommé chapelain (Canons 564-572) du Mouvement Chrétien des Retraités (M.C.R.) de l'Indre.

Doyenné de Châteauroux

M. l'Abbé Xavier GÉRON est mis à la disposition de S.E. Mgr Armand MAILLARD par son évêque, S.E. Mgr Éric AUMONIER, évêque de Versailles, pour une durée de trois ans. Il est également nommé prêtre en ministère de disponibilité au Centre Saint-Jean-de-la-Croix (Mers-Sur-Indre) et sur le doyenné de Châteauroux. Il réside à Châteauroux.

Divers

M. l'Abbé Gilbert DAMPATY est mis à la disposition de S.E. Mgr Xavier MALLE, évêque de Gap et Embrun.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le vendredi 29 juin 2018, en la solennité des Saints Apôtres Pierre & Paul.

✠ Armand MAILLARD
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier

III/ Incardination d'un diacre permanent originaire du Berry

M. Alain SONNECK, incardiné dans le diocèse de Bourges par son ordination au diaconat permanent le 27 octobre 2002 à Vierzon, a demandé son **EXCARDINATION** du diocèse de Bourges pour être incardiné au diocèse de Saint-Brieuc & Tréguier où il vit maintenant. Vu la lettre d'excardination de S.E. Mgr Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges, en date du 25 mars 2017, vu les dispositions des Canons 266 § 1, 267 et 269 du Code de droit canonique, S.E. Mgr Denis MOUTEL, évêque de Saint-Brieuc & Tréguier, a accordé l'**INCARDINATION** à M. Alain SONNECK par lettre en date du 16 juin 2017. M. Alain SONNECK a fait ce même jour profession de foi et promesse d'obéissance à son nouvel Ordinaire.

IV/ Ordination au ministère presbytéral d'un prêtre originaire du Berry

M. l'Abbé Pascal CHAMPION, originaire de Vierzon, a été ordonné prêtre au titre du Diocèse aux Armées françaises (D.A.F.) le 8 mai 2018 par S.E. Mgr Antoine de ROMANET de BEAUNE, évêque aux Armées françaises, en la chapelle des Sœurs de Notre-Dame du Bon Secours de Paris.

V/ Rappel de la Congrégation pour le Clergé : Mormons

Ce dicastère (Congrégation pour le Clergé), « partageant les graves réserves exprimées » par un autre dicastère (Congrégation pour la doctrine de Foi), rappelle à chaque Ordinaire diocésain « de veiller à ce que ne soit pas autorisée sur le territoire de sa circonscription » la « possibilité de permettre à la **Société Généalogique de l'Utah (Mormons)** de microfilmer et de numériser les informations contenues dans les registres paroissiaux. »

Une telle action « contraire au respect dû à la vie privée des personnes », « constitue une coopération aux pratiques erronées de la *Church of Jesus Christ of Latter-day Saints*. »

Note de la Chancellerie : Le Canon 220 dispose en effet qu' « Il n'est permis à personne (...) de violer le droit de quiconque à préserver son intimité. » Le Canon 535 § 4 énonce, s'agissant particulièrement des registres de catholicité, « que le curé veillera à ce qu'ils ne tombent pas dans des mains d'étrangers » (= personnes non canoniquement mandatées, donc non autorisées à manipuler et à consulter ces documents d'Église). Il s'agit ici de la protection des **données sensibles** (informations relatives aux personnes vivantes ou défuntés).



Un grand MERCI ! à tous ceux qui, prêtres, diacres et laïcs, ont exercé une mission dans le diocèse et qui pour différentes raisons, arrêtent leur mission ecclésiale. Le diocèse leur est reconnaissant pour tout ce qu'ils ont su donner au service de l'annonce de l'Évangile.

Un MERCI ! particulier à M. l'Abbé Éric BASSÈNE, prêtre *fidei donum*, rappelé dans son diocèse par S.E. Mgr MAMBA DIATA, évêque de Ziguinchor (Sénégal). Après plusieurs années de service dans notre diocèse, nous le remercions pour sa disponibilité et les missions qu'il a accomplies. Une Messe d'action de grâces sera célébrée le lundi 2 juillet 2018 à 18h30 en l'église de Buzançais.

MERCI ! à M^{me} Laetitia FORGEOT D'ARC PICHON, directrice de R.C.F. en Berry, qui quitte le diocèse. Elle sera remplacée par M^{elle} Charlotte BONNET.

Abbé Éric VINÇON

Vicaire général

Modérateur de la Curie diocésaine